Accusé de réception en préfecture
095-219502291-20220425-DEL-22-2022-DE
Date de télétransmission : 25/04/2022
Date de réception préfecture : 25/04/2022

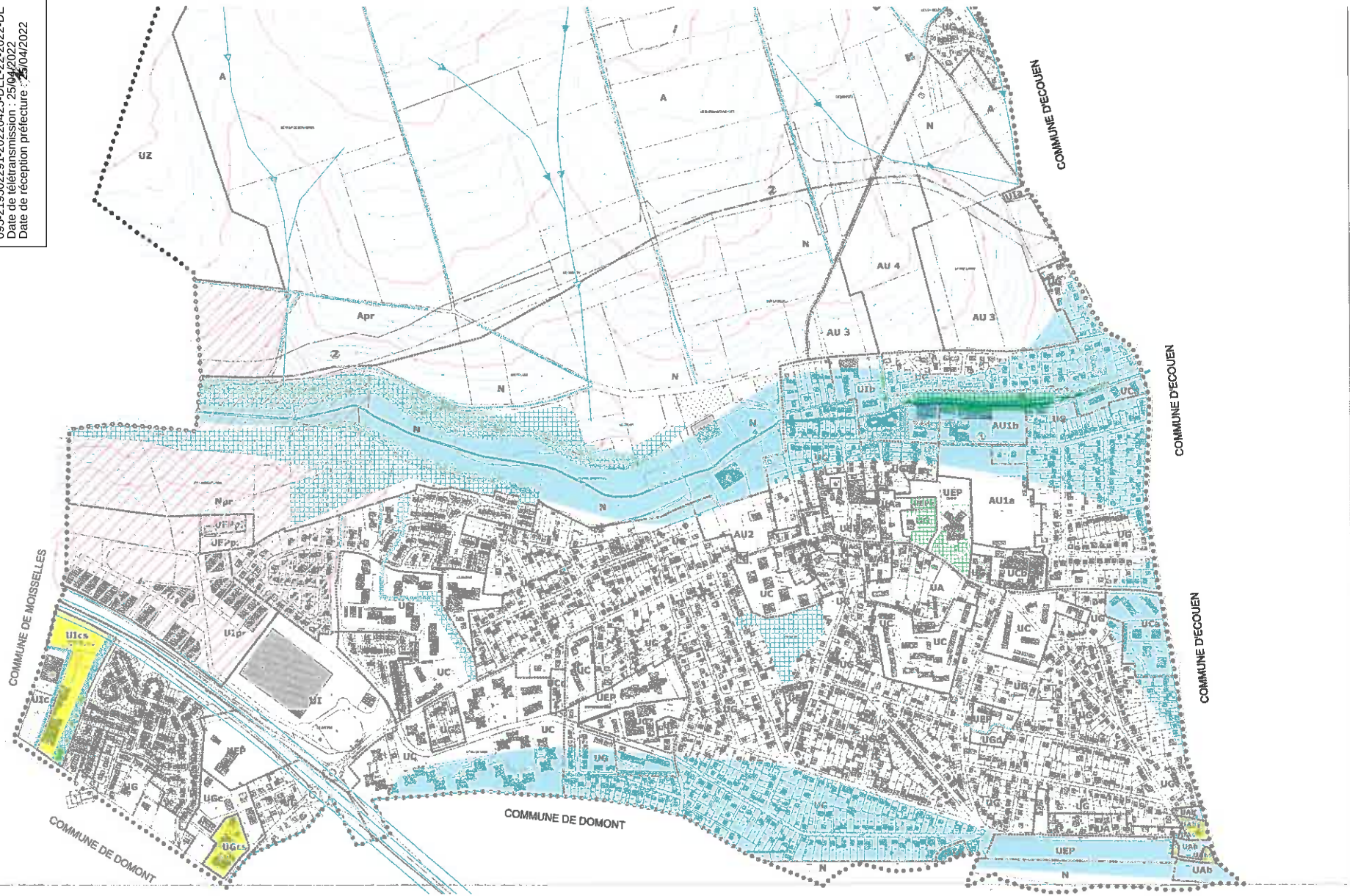

LEGENDE

Limite de commune

Limite de zone, de secteur

Marge de recul de 30 m par rapport à la bordure de la RD301

ZONES URBAINES

UA Zone de constructions en ordre continu
Habitat, Services, Activité

UC Zone d'habitat collectif

UEP Zone d'équipement collectif

UG Zone d'habitat individuel

UI Zone d'activités de fait

UZ Zone aéroportuaire

Emplacement réservé pour équipement public

Plan d'alignement

ZONES A URBANISER

AU Zone d'urbanisation future

ZONES NATURELLES

A Zone agricole

N Zone naturelle et forestière

Espace boisé classé

Espace boisé non classé

Marge d'isolement paysagère à créer ou à préserver

Axe de ressuyement temporaire lors d'étiage

Alluvions tourbeuses compressibles et risque de présence d'eau à moins de 2 mètres de profondeur

Périmètre de protection rapproché du captage d'eau potable

Périmètre de protection immédiat du captage d'eau potable

Prescriptions au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme

Sente piétonne existante ou à créer, à préserver

NOTA : L'ensemble du département du Val d'Oise est classé zone à risque d'exposition au plomb (AP 29/12/2000)

Département du Val d'Oise

COMMUNE D' EZANVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE 1/2

N° INSEE : 95229 ECHELLE : 1/2000

P.L.U. APPROUVE le : 11 septembre 2006
MODIFIE le : 11 juillet 2007
MISE A JOUR le : 30 octobre 2007
MISE A JOUR le : 4 février 2009
MODIFIE le : 30 juin 2011
MODIFIE le : 28 février 2013
MODIFIE EMPLACEMENT le : 18 février 2016
MODIFIE le : 30 Novembre 2017
MODIFIE EMPLACEMENT le